

# EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2019

Au cours de sa séance du 27 août, le Conseil a notamment :

## Ressources humaines

- Accueilli M. Benoît FORT en qualité de préposé à la culture des champs, au registre des vignes et garde champêtre
- Approuvé l'engagement de Mme Amy HALEM en qualité de Secrétaire de Juge et Vice-Juge de Commune avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> septembre 2019
- Approuvé l'engagement de Mme Julia TARAMARCAZ en qualité d'assistante auprès du Service culturel avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> novembre 2019

## Administration

- Approuvé les tarifs de l'électricité 2020 tels que proposés par SINERGY avec une hausse globale de 5 % liée à l'augmentation du prix de l'énergie sur les marchés européens.

## Constructions

Approuvé les demandes suivantes aux conditions développées dans l'autorisation elle-même :

- **Sarbach Pierre-Yves** : installation de panneaux solaires photovoltaïques - parcelles 13467 et 13468, plan 109, Rue Proz Fontana 3-5, Les Epineys, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571200/1104975
- **Sunrise Communications AG** : remplacement des antennes existantes -

parcelle 16019, plan 214, Rue des Finettes 70, Les Finettes, zone mixte "artisanale et commerciale" (AC), coord. 2573323/1106154

- **Swisscom (Suisse) SA** : installation de communication mobile - parcelle 292, plan 2, Avenue de la Gare 13, En Ville, zone centre contigu A (CC), coord. 2571858/1105775, propriété de CGP SA
- **TLC Immobilier SA** : coloration de 3 habitations individuelles groupées et rénovation d'une villa - parcelle 3138, plan 10, Rue de la Pierre Avoi 9, La Délèze, zone habitat individuel (R2), coord. 2572277/1105517

## Bâtiments publics

- Adjugé le changement de la mise en passe du local du feu

## Travaux publics

- Adjugé les travaux d'entretien des routes selon secteurs prédéfinis

## Terme d'une autorisation d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Gérald GAILLARD était au bénéfice pour l'établissement *La Cantina del Borgo* sis sur la Place du Bourg 2 à Martigny au 31 août 2019

## Délivrance d'une autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Domenicangelo MASSIMO, une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *La Cantina del Borgo* sis sur la Place du Bourg 2 à Martigny

## Délivrance d'une autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au Club de Pétanque de Martigny, par M. Pierre-André GIROUD, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour les 28 et 29 septembre 2019 dans le cadre du traditionnel concours de pétanque de la Foire du Valais
- Délivré à la Société valaisanne d'ornithologie ORNIVAL, par M. Claude EMERY, une

autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour les 26 et 27 octobre 2019 dans le cadre de l'exposition et bourse d'oiseaux